



Développé en collaboration avec le **Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)** et **BFL Canada**, l'**assurance administrateurs et dirigeants** est un avantage distinctif offert à un tarif préférentiel à **nos membres festivals** qui ont un statut d'OBNL.

Cette assurance permet à l'organisation de se défendre contre des allégations de fautes, erreurs, omissions ou négligences commises dans le cadre de l'administration de l'organisation.

Quelques exemples de poursuites prises en charge par cette assurance :

- un ancien(-ne) employé(e) qui vous poursuit pour congédiement injustifié;
- un(e) employé(e) ou bénévole qui vous poursuit pour harcèlement;
- une personne qui vous poursuit pour de la discrimination;
- poursuite par des créanciers ou fournisseurs.

La cotisation à cette assurance est offerte au prix de 115 \$, lors d'une adhésion auprès de notre association. Celle-ci est effective du 1^{er} avril au 31 mars.

Cet avantage est possible grâce à une subvention du gouvernement pour permettre aux 6 000 organismes du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ), dont ÉAQ est membre, de bénéficier d'une excellente couverture à bas prix.

Pour en savoir plus, ou pour toute question :

contactez notre équipe à membership@eaq.quebec

Tous vos documents sont disponibles dans votre [Espace membre](#).